



Projet de fonctionnement ULIS TFC

Collège Alberto Giacometti
Montigny-le-Bx (78)

Coordonnatrice
Amandine Launois
2023-2024

Cadre réglementaire

Ce dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) accompagne 12 élèves en situation de handicap ayant des **Troubles des Fonctions Cognitives**.

Ils sont scolarisés dans une classe avec laquelle ils suivent les cours mentionnés dans leur PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Ils peuvent bénéficier des autres cours dans le cadre du regroupement ULIS. Ils participent aux sorties, à la vie de la classe et du collège.

Circulaire du n° 2015-129 du 21/08/2015 relative aux dispositifs de scolarisation ULIS

Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016 sur les parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires

Description

- 12 élèves : 3 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème}, 4 en 4^{ème}, 3 en 3^{ème}
- 1 coordonnatrice-professeure : Mme Launois
- 1 AESH Collective (Accompagnatrice des Elèves en Situation de Handicap) : Mme Touratier
- 1 salle de cours (124) et 1 salle pour les accompagnements (119)
- Horaires du regroupement :

lundi	8h30-12h30/ 14h-15h
mardi	8h30-12h30/ 14h-15h
mercredi	9h30-11h30
jeudi	8h30-12h30/ 14h-15h
vendredi	8h30-12h30

Projets individualisés

- Chaque élève a un emploi du temps adapté :
temps en classe, temps en dispositif, temps de soin
- Un projet individuel de scolarisation est transmis à chaque professeur : jours/heures hebdomadaires + sorties, objectifs, adaptations et aides, modalités d'évaluation
- dont le professeur principal : suivi global & heures de vie de classe

Vie scolaire

Appel/Présence des élèves : sur pronote pour chaque heure.

Pour les professeurs : si un élève bénéficiant du dispositif n'est pas dans le cours, il est noté : soit absent s'il devait y être ; soit dispensé s'il suit le cours en ULIS.

Absence d'un professeur : l'élève va en salle de permanence ou rentre chez lui (selon ce qui est indiqué sur son carnet de correspondance). Si besoin, la coordonnatrice peut demander à l'élève de venir en regroupement ULIS en accord avec le personnel de la vie scolaire.

Respect du règlement du collège : si l'élève ne le respecte pas, il est soumis aux mêmes sanctions que les autres. Néanmoins, la coordonnatrice est avertie et quand le CPE rencontre un élève pour un entretien, elle peut être présente.

Restauration: les élèves déjeunent avec leur classe, sauf exception liée à l'emploi du temps , à une prise en charge ou à un besoin particulier.

Dispositif Devoirs faits : les élèves de l'ULIS peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un adulte sur ces temps là pour faire leurs devoirs.

Familles

Rencontres :

- **En pré-rentrée** ou au moment de l'inscription du jeune au collège
- **Dans l'année :**
 - réunion de rentrée pour présenter le fonctionnement et le projet pédagogique du dispositif ULIS
 - réunions de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) ou réunions d'équipe éducative (EE)
 - Entretiens individuels au cours de l'année scolaire selon les besoins/demandes de la famille ou de l'équipe enseignante

Suivi scolaire :

- Chaque trimestre : les parents recevront le bulletin scolaire
- En plus, un carnet de bord de l'ULIS est en place : rempli par l'élève avec la coordonnatrice pour visualiser les compétences travaillées en regroupement (avec ou sans aide) et se fixer des objectifs.
- Les familles ont aussi accès librement aux compétences et notes consultables sur pronote.

Evaluations/Bilans

Evaluations diagnostiques : en début d'année scolaire

Bulletins

Le bulletin édité à la suite du conseil de classe sera remis aux familles par le professeur principal.

Carnet de bord (spécifique aux matières suivies en regroupement ULIS)

Il présente les compétences travaillées au sein du dispositif et les réussites avec ou sans aide. Il est rempli par l'élève en présence de la coordonnatrice sur des temps de bilans individualisés. Ce carnet est transmis aux familles à la fin de chaque trimestre en complément du bulletin.

Livret de compétences

L'ensemble des compétences des cycles 2, 3 & 4 sont consultables par les familles sur pronote.

Parcours avenir

	classe	ULIS (en + de la classe)
Tous niveaux		Forum de la voie professionnelle Visite guidée d'un lycée pro (si possible) Présentation des parcours par la PsyEN
4 ^{ème}	Portes ouvertes de lycée pro	Stage d'observation en entreprise (mai)
3 ^{ème}	Heures d'ACHOR avec professeur principal Stage d'observation en entreprise (février) Forum de la voie professionnelle Entretien individuel avec la PsyEN	Stage d'observation en entreprise (nov) et + si besoin Mini-stage d'observation en lycée pro/ CFA Préparation aux examens dont les oraux de CFG (et DNBPro selon élèves)

A.E.S.H. Co

- Projet d'accompagnement des élèves du dispositif : en regroupement ULIS et/ou dans la classe de l'élève
- Concertation avec la coordonnatrice une fois par semaine
- Participation aux réunions ESS et équipes éducatives

Contacts

Collège : 01.30.96.61.00

ce.0781954a@ac-versailles.fr

Coordonnatrice ULIS : Mme Launois

amandine.launois@ac-versailles.fr